

AVIS D'APPEL A PROPOSITIONS

**Avis lancé par l'Union internationale pour la conservation de la nature,
Programme Afrique Centrale et Occidentale (UICN-PACO)
Ouagadougou, Burkina Faso**

Projet : Gouvernance Régionale des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest – PAPBio"
(ROC/FED/039-269)

Titre : Développement d'un curriculum et autres dispositifs de formation pour écocardes au niveau régional en Afrique de l'Ouest.

Date de publication : 26 Aout 2019

Date de clôture : 20 Septembre 2019

Contexte

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) est une union de Membres composée de gouvernements et d'organisations de la société civile. Elle offre aux organisations publiques, privées et non-gouvernementales les connaissances et les outils nécessaires pour que le progrès humain, le développement économique et la conservation de la nature se réalisent en harmonie. Créée en 1948, l'UICN s'est agrandie au fil des ans pour devenir le réseau environnemental le plus important et le plus diversifié au monde. Elle compte avec l'expérience, les ressources et le poids de ses 1300 organisations Membres et les compétences de plus de 13 000 experts. Elle fait aujourd'hui autorité au niveau international sur l'état de la nature et des ressources naturelles dans le monde et sur les mesures pour les préserver. Nos experts se divisent en six Commissions, dédiées à la sauvegarde des espèces, au droit de l'environnement, aux aires protégées, aux politiques économiques et sociales, à la gestion des écosystèmes, et à l'éducation et la communication.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Indicatif Régional (PIR) de l'Union européenne en Afrique de l'Ouest 2014–2020 (11e Fonds européen de développement), et spécifiquement en son domaine prioritaire 3 : « Résilience, sécurité alimentaire et nutritionnelle et ressources naturelles », il a été retenu en concertation avec la CEDEAO¹ et l'UEMOA² une action d'appui à la préservation de la biodiversité et des écosystèmes fragiles, à la gouvernance environnementale et au changement climatique en Afrique de l'Ouest. C'est dans ce cadre qu'a été adopté par l'UE, la CEDEAO et l'UEMOA le PAPBio : « Programme d'appui pour la préservation de la biodiversité et les écosystèmes fragiles, à la gouvernance régionale et au changement climatique en Afrique de l'Ouest » - PAPBio (ROC/FED/039-269) au terme d'une concertation menée dans 14 pays, et financé par une contribution du 11ème FED-PIR-AO.

La composante 2 – Gouvernance régionale et sécurité – mise en œuvre par l'UICN à travers son Programme Afrique Centrale et Occidentale (UICN-PACO) vise à insuffler une dynamique régionale

¹ Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest

² Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

pour la gestion efficace des aires protégées et des risques climatiques (R4), le partage et la capitalisation des expériences et connaissances à tous les niveaux (R5) et la lutte contre la criminalité environnementale (R6).

L'activité 5.2 de la composante 2 doit aboutir à la mise à disposition d'un curriculum de formation au profit d'écogardes. Ces dispositifs d'apprentissage devront être administrés dans les pays d'intervention respectifs des apprenants et harmonisés au niveau régional.

Afin de développer ce curriculum et mettre en place ces dispositifs de formation pour écogardes, l'UICN recrute une équipe de consultants qui peut être un groupe d'experts individuels ou des experts proposés par un cabinet.

Objectif :

La mission a pour objectif de développer un curriculum de formation pour les écogardes, harmonisé au niveau régional.

L'action proposée devra aboutir à la mise à en place de:

- 1) Une liste des compétences ciblées basée sur le cadre des compétences des professionnels des AP de la Commission Mondiale pour les Aires Protégées;
- 2) Une évaluation des compétences disponibles dans des sites pilotes et une identification des lacunes;
- 3) Un curriculum et des dispositifs de formation harmonisés pour les écogardes qui répond aux lacunes identifiées dans 2) ;
- 4) L'identification de centres de formation régionaux ;
- 5) Un cadre de critères qui serviront à un système d'accréditation et de certification sanctionnant les formations des professionnels d'aires protégées ;

Spécifications de la mission

A travers cette mission, l'action de la composante renforcera les efforts et investissements de BIOPAMA II qui vise à professionnaliser les métiers de la gestion des aires protégées afin d'en renforcer la crédibilité vis-à-vis des administrations et d'améliorer les conditions de travail et de carrière. De plus, cette démarche permettra une durabilité accrue des investissements des projets de la Composante 1, et du projet MIKES (Réduire l'Abattage Illégal des Eléphants et d'autres Espèces en danger), qui prévoient des formations et qui seront les premiers utilisateurs de ces nouveaux outils de formation.

Le référentiel principal qui sera proposé est le registre des compétences pour les métiers de la gestion des aires protégées, tiré du cadre stratégique pour la professionnalisation des gestionnaires d'aires protégées de la Commission Mondiale des Aires Protégées (CMAP). Ce registre définit quatre profils qui vont du professionnel qualifié au cadre exécutif. La présente activité s'adresse spécifiquement au profil 1, « professionnel qualifié ».

Démarches de la mission

La mission du groupe de consultants reposera sur les étapes suivantes :

- a) **Etablir des référentiels de métiers d'écogardes.** Le descriptif standard de base pourra être adapté aux statuts et responsabilités particulières des écogardes de quatre à cinq pays et réseaux pilotes au début du projet, puis des pays qui en feront la demande. En lien avec l'étape suivante (évaluation de compétence), l'objectif est de doter plusieurs pays et réseaux pilotes, de référentiels de métiers, c'est-à-dire **des fiches descriptives de poste** incluant les profils des

écogardes, leurs compétences respectives, les formations déjà reçues et les renforcements restant à acquérir.

- b) Identifier et recenser les compétences des personnels en poste.** Cette étape va recenser les compétences disponibles et identifier les lacunes prioritaires. Ce recensement se basera sur un questionnaire d'auto-évaluation de compétence issu du registre des compétences de la CMAP au profil 1 et prenant en compte le contexte régional (la trame du questionnaire est déjà disponibles). Les consultants collecteront les réponses à ces questionnaires de compétences sur un échantillon pilote de personnels du WAP, RAMPAO et des projets de la composante 1 d'écogardes professionnels issus des projets de PAPBio. Ces données constitueront une base de référence des compétences de la région qui sera stockée sur une base de données logée à l'Observatoire des Aires Protégées. Cet état de référence sera employé par l'équipe des consultants pour évaluer les besoins à combler et ainsi produire le contenu des formations.

Ces deux premières étapes permettront aux agences nationales, aux administrations régionales et aux partenaires financiers d'évaluer de manière systématique les compétences disponibles dans les sites afin de mieux planifier et investir dans les formations.

c) Etablir des cursus de formation adaptés

Les consultants produiront le contenu des cursus ainsi que les modules de formation de base des écogardes (par exemple, lutte anti-braconnage, collecte de données, entretien des aménagements, restauration des habitats, animations communautaires, arrestations et aspects judiciaires etc.) soit à partir du matériel disponible chez les acteurs de formation ou à travers des guides de formation produits par l'UICN et ses membres. Ces formations seront professionnalisantes et concerneront des écogardes professionnels en poste qui ont déjà une formation de base et/ou de l'expérience. La méthode d'enseignement correspond à l'approche par compétence, comme décrite dans les ouvrages de référence de l'UICN^{3 4}. L'équipe testera et organisera l'évaluation des modules par des professionnels dans 2 à 4 centres de formation lors de 5 formations initiales de 20 écogardes qui formeront un total de 100 écogardes dans des zones non bénéficiaires du PAPBio. Les frais liés aux formations, hors honoraires des consultants concernés par le présent appel, soit la logistique, la prise en charge des participants, les frais des étudiants, ne sont pas à inclure dans le budget de cette appel d'offre et seront couverts directement l'UICN.

d) Etablir un cadre de critères un système d'accréditation des formations.

Les experts consultants mettront en place un groupe au sein du système de certification mis en place par BIOPAMA afin que les différentes formations dispensées aux écogardes dans la région puissent être mises en cohérence avec le référentiel des compétences et puissent être reconnues. Cette certification sera établie ultérieurement par un consortium de centres de formation et d'associations professionnelles.

Livrables

- Fiche de poste pour le métier d'écogardes
- Base de données de référence des compétences d'écogardes (registre des compétences) dans la région ;

³ : <https://www.iucn.org/content/protected-areas-governance-and-management-e-book-newsletter>; P251 and after

⁴ <https://portals.iucn.org/library/node/45827>

- Les modules de formation des différentes thématiques du cursus de formation adapté pour un écorde ;
- Une liste de critères d'accréditation/certification des compétences d'un écorde : critères stricts et vérifiables à l'usage d'un futur mécanisme de certification.

Profil des consultants

Le chef de mission de l'équipe doit pouvoir justifier de :

- Un diplôme de Master ou équivalent au minimum dans le domaine de l'ingénierie de l'éducation, des ressources humaine, du développement des compétences ;
- Au moins 10 ans d'expérience en andragogie et formation professionnelle ;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans la formation des acteurs de la gestion des ressources forestières et fauniques particulièrement en Afrique de l'Ouest;
- Pouvoir démontrer d'une expertise dans le domaine de l'approche par compétence ;
- Disposer d'excellentes aptitudes en communication et pour le travail en équipes multidisciplinaires;
- Une grande capacité de synthèse et de rédaction de rapports;
- Être disposé à faire des séjours ponctuels dans des milieux reculés ;

Au moins 1 membre de l'équipe doit pouvoir justifier de :

- Un diplôme de Master ou équivalent dans le domaine de la conservation, de l'environnement, de la sécurité ou dans un domaine associé;
- Au moins 10 ans d'expérience dans la formation et la supervision de professionnels de la surveillance de sites naturels ;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans la formation des acteurs de la gestion des ressources forestières et fauniques particulièrement en Afrique de l'Ouest;
- Disposer d'excellentes aptitudes en communication et pour le travail en équipes multidisciplinaires;
- Une grande capacité de synthèse et de rédaction de rapports;
- Être disposé à faire des séjours ponctuels dans des milieux reculés ;

La composition de l'équipe est laissée à l'initiative des candidats, en fonction de l'approche méthodologique proposée par le soumissionnaire et les qualifications et expériences des membres de l'équipe. Néanmoins, il est attendu que l'équipe, dans son ensemble, puisse démontrer des qualifications et compétences suivantes :

- Composition de l'équipe

Présenter des membres :

- Disposant de diplôme de Bac+3 ou équivalent dans le domaine du droit environnemental, de l'environnement, de la foresterie, gestion de faune et des aires protégées ou des ressources naturelles, ou dans un domaine connexe ;
- Ayant au moins 5 ans d'expériences professionnelles dans son domaine d'expertise (Utilisation des outils et logiciel de navigation en forêt et de collecte des données faune, flore et activités humaines, formation paramilitaire et secourisme, entretien des aménagements, restauration des habitats, conservations communautaires, et suivis judiciaires etc.)
- Ayant effectué au moins 3 missions similaires au niveau régional.
- Compétences de l'équipe
 - Une expertise avérée sur les questions relatives aux aires protégées, aux politiques de gestion des ressources naturelles, à la criminalité environnementale, etc.

Contenu des propositions

Les experts et cabinets intéressés par cette consultance sont priés de bien vouloir fournir :

D'une part, une offre technique:

- Décrivant la compréhension générale de l'enjeu et des objectifs de la mission
- Démontrant l'expertise de l'équipe proposée pour la mission, y-compris les CV illustrant les expériences pertinentes, la liste des études précédentes pertinentes et si possible des copies des rapports des missions les plus pertinents.
- Décrivant les modalités pour chaque étape, méthodes et outils proposés, pour chaque livrable ainsi qu'un calendrier détaillé des activités à mener. Les propositions doivent indiquer les éventuels contrats avec des prestataires tiers, en particulier pour la production du matériel de formation, tels que des concepteurs graphiques, vidéastes, ou autres;
- Avec la déclaration d'éventuel conflit d'intérêts

D'autre part, une offre financière comprenant :

- Un budget détaillé en lien avec chaque livrable.
- Les honoraires ventilés par homme/jour et les autres frais détaillés montrant les quantités et les prix unitaires proposés.
- Le calendrier de versement.

Budgets

Le budget approximatif estimé pour l'ensemble de la mission est d'environ 40,000 euro, y compris les honoraires et voyages des consultants, la production du matériel de cours (env. 10,000 euro) et des frais pour des accompagnateurs nationaux pour la collecte des questionnaires Compétence (d'environ 2,000 euro).

Questions

Les questions éventuelles sont à adresser à Sébastien REGNAUT (sebastien.regnaut@iucn.org) au plus tard le 10 Septembre 2019.

Remise des propositions

Les propositions devront parvenir à l'UICN avant le 20 Septembre 2019 à 23 :59 heures (UTC-GMT), signées et adressées à Monsieur le Directeur Régional du Programme Afrique Centrale et Occidentale:

1. Soit par dépôt sous enveloppes séparées et cachetées avec la mention « Gouvernance Régionale des Aires Protégées : Curriculum régional écogardes » « A n'ouvrir qu'en séance d'évaluation » au Bureau Régional de l'UICN-PACO sis à Ouaga 2000, Rue Marc Garango, derrière la Direction Générale des Douanes, Ouagadougou, Burkina Faso.
2. Soit par email en fichiers sous format PDF protégés par des mots de passe, à l'adresse paco@iucn.org avec le titre « Proposition - Gouvernance Régionale des Aires Protégées : « Curriculum régional écogardes ».

Le nom de la personne détenant les mots de passe, ses coordonnées téléphoniques, skype et adresse email doivent être mentionnés dans l'email d'envoi. Le Chef Régional des Finances et de l'Administration de l'UICN-PACO, M. Ny Andry Rakotoharintsifa, contactera cette personne pour avoir

les mots de passe lorsque la commission d'évaluation va ouvrir les dossiers. Les soumissionnaires ne doivent pas accepter des demandes de mots de passe provenant d'autres personnes.

Les mots de passe doivent être communiqués uniquement par email à l'adresse « ny-andry.rakotoharintsifa@iucn.org ».

Evaluation des offres

L'offre sélectionnée sera celle qui présentera l'offre technique la plus robuste, soutenue par l'analyse la plus avancée et l'offre financière présentant le meilleur rapport prix/qualité selon les critères ci-dessous :

- La qualification du chef de mission (30%)
- La qualification du 1er membre de l'équipe et de l'ensemble de l'équipe éventuelle (20%)
- La qualité de l'offre technique (30%)
- Le montant de l'offre financière (20%)

Durée de la mission

La durée de la mission en termes de nombre de jours de travail reste à l'initiative des experts et cabinets souhaitant formuler une proposition.

Il est attendu que la mission s'achève fin Décembre 2019 ??? mais cette échéance est flexible et toute proposition cohérente avec la méthode sera dûment considérée.